

Bulletin-Info

Mars - Avril 2011
Volume 15, Numéro 2

NOUVEAUX MEMBRES

Dans ce numéro

Membre Régulier

Membre Associé

E.M.P. Inc.
Membre # 1724
459, rue Laurier
Lyster (Québec)
G0S 1V0
Tél. : 819-389-2142

Bienvenue !

Eco-Trak Industrie Inc.
Membre # 1725
315, de l'Église
Donnacona (Québec)
G3M 1Z7
Tél. : 418-462-0742

1 Nouveaux membres

2 45ème Congrès annuel

3 45ème Congrès annuel

4 Attestation de conformité

Bur. : 418-650-1877
Bur. : 800-268-7318
Fax : 418-650-3361
Courriel : apmlq@videotron.ca
Site Web : apmlq.com

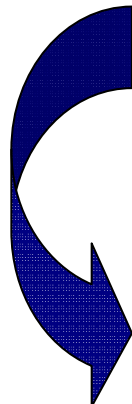


APGQ

L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DE GRUES DU QUÉBEC

RLVQ

REGROUPEMENT DES LOUEURS DE
VÉHICULES DU QUÉBEC

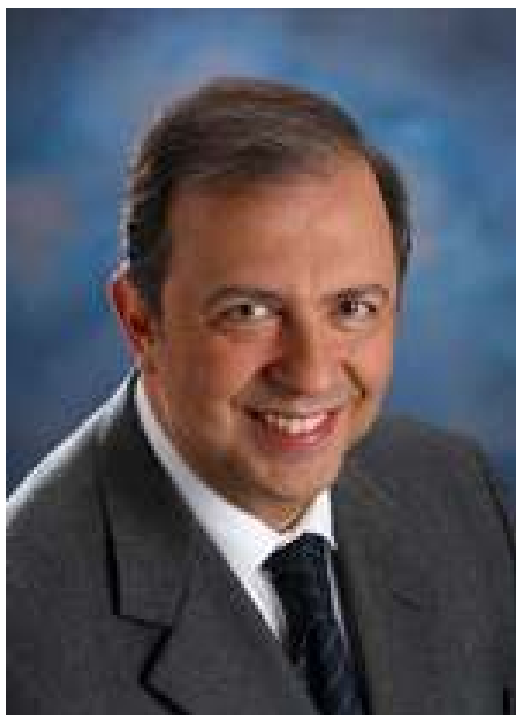




Dernière heure !! Arrivez tôt !!

Le ministre des Transports, M. Sam Hamad, nous confirme sa présence le vendredi, 15 avril pour l'ouverture du congrès à 9 h 15.

Soyez présents en grand nombre pour l'accueillir et l'entendre !!!



45ème congrès annuel

Le 45^{ème} Congrès annuel approche à grands pas!!! Celui-ci aura lieu au Fairmont Château Frontenac les 15 et 16 avril 2011.

Si vous n'avez pas encore fait votre réservation à l'hôtel, nous vous invitons à procéder **immédiatement** au numéro sans frais 1-800-441-1414.

Nous vous rappelons également que pendant ces 2 jours, de nombreux sujets d'intérêts seront traités :

- **La loi 430 ;**
 - Nouvelle politique / conducteur de véhicule lourd ;
 - Programme d'excellence / conducteur de véhicule lourd ;
 - Nouvelle définition véhicule lourd ;
 - Nouvelle ronde de sécurité ;
 - Nouvelle normes d'arrimage ;
 - Programme d'efficacité énergétique dans le transport des marchandises
- **La relève de l'entreprise : Relever le défi ;**
- **Déneigement**
 - Nouveaux dispositifs de signalisation des véhicules de déneigement ;
 - Rôle prépondérant des entrepreneurs en déneigement – Information aux usagers sur les conditions routières ;
- **Grands projets de construction / Les Éoliennes ;**
- **Faillite d'un client : quoi faire...approche pratique.**

Nos membres associés promettent d'être nombreux pour vous rencontrer à leur kiosque entre les ateliers et lors du cocktail prévu le vendredi 15 avril de 17 h 00 à 19 h 00. Ne les décevons pas et réservez ces deux jours pour venir partager avec vos confrères.

Et surtout, ne manquez pas la conférence de Guillaume Lemay–Thivierge !!



**Activité des conjointes
Conférence de Marie-Christine Lavoie / Designer d'intérieur**



PAS D'ATTESTATION DE CONFORMITÉ

PAS DE CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS

Des modifications réglementaires en matière d'adjudication de contrats de construction, de services et d'approvisionnement sont entrées en vigueur le 1^{er} juin 2010.

Toute entreprise, ayant un établissement au Québec, devra joindre à sa soumission, pour tout appel d'offres de plus de \$25,000 publié à compter du 1^{er} juin 2010, une attestation du ministère du Revenu du Québec liée à la conformité fiscale des entreprises. L'absence de ce document entraînera systématiquement le rejet de la soumission. Cette attestation doit être délivrée par le MRQ au cours des 90 jours précédant la date limite de réception des soumissions.

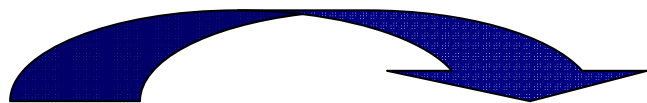
Cette attestation indique que l'entreprise a produit les déclarations et les rapports exigés en vertu des lois fiscales du Québec et qu'elle n'a pas de compte payable en souffrance à l'endroit du MRQ.

Les soumissionnaires devront donc s'assurer de joindre cette attestation avec leur soumission et de vérifier qu'elle a bien été émise au cours des 90 jours précédant la date limite de réception des soumissions.

Vous pouvez consulter le site Internet de Revenu Québec à www.revenu.gouv.qc.ca/fr/entreprise/ qui a mis en place un service en ligne. Ce service est disponible sous le titre de service « Demande d'attestation du ministère du Revenu » disponible sur « Clic Revenu - Entreprise ». Nous vous recommandons de procéder premièrement à votre inscription initiale à « clicSÉCUR » car c'est cette étape qui risque de vous demander le plus d'efforts (voir document ci-joint). Une fois cette étape franchie, l'obtention d'attestations devient une formalité facile. N'oubliez pas chaque attestation n'a une validité que de 90 jours.

Le Ministère des Transports a déjà modifié les Instructions aux Entrepreneurs et aux prestataires de services qui accompagnent les dossiers d'appel d'offres. **Avec le début de la saison des appels d'offres en déneigement, il est impératif de vous conformer à cette nouvelle exigence, à défaut de quoi, votre soumission sera automatiquement rejetée.**

Pour toute question sur le sujet, consultez le document du ministère du Revenu ci-joint ou n'hésitez à nous contacter au (800) 268-7318 (sans frais).



REMRQUES LEWIS

499, chemin du Grand Rang
La Présentation, St-Hyacinthe (Québec)
J0H 1B0
Tel. : (450) 796-5656
Fax : (450) 796-5609
Sans frais : 1-877-796-5656
Info@remorqueslewis.com
http://www.remorqueslewis.com

**REMRQUES
LEWIS** 

Jacques Lewis
Président

CARGOS FERMÉS DE TOUTES DIMENSIONS
PETITES REMORQUES
BENNES BASCULANTES
BOTTOM DUMP
REMRQUES DROITES
TÉLÉSCOPIQUES
SURBAISSÉES
FARDIERS

**LES ASSURANCES
GAUDREAU
DEMERS ASSOCIÉS**
Claude Gaudreau, Président

Louis Pariseau, C.A.F.A., Ass.
Courtier en Assurance de dommages
Vice-Président
lpariseau@gaudroademers.com

5095 Boul. Jean-Talon Est, bureau 2003
Montréal QC H1S 3G4
Tél. : 514-374-9944
1-877-860-1412
Fax : 514-374-2923

Un membre de
intergroupe

